FICHE DE POSTE DE CHEF D'ETABLISSEMENT
- Etablissement public de santé –

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital

I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

Etablissement :

CENTRE HOSPITALIER Gabriel Déplante - 74150 RUMILLY

Préciser les établissements concernés en cas de direction commune :

Aucun

S'il s'agit d'un emploi fonctionnel, préciser le groupe de référence :

Non ☐ I ☐ II ☐ III

Cotation de la part fonctions de la PFR :
(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)

Hors classe : 2,8
Classe normale : 3

Nom - Prénom et coordonnées du directeur intérimaire :

Nom - Prénom du Président de CME :

Docteur BIRBA Christine

Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil de surveillance :

HEISON Christian – Maire de Rumilly et Présidente de la Communauté de Communes

Gouvernance :

Organigramme de direction indiquant les responsabilités et le positionnement hiérarchique :

- Directrice
- Directeur-Adjoint chargé des ressources opérationnelles et pilotage du secteur hébergement
- Directrice des Soins et DRH
- Responsable Services Economiques et Logistiques (Ingénieur)
- Responsable Ressources Humaines (AAH)
- Responsable Finances (AAH)
- Responsable Qualité (AAH)

Une élève directrice D3S en stage long de novembre 2023 à juillet 2024

Composition du directoire :

- Directrice
- Directeur-Adjoint
- Directrice des Soins- DRH
- Président de la CME
- 3 Médecins PH

Pôle médicaux et médico-techniques :

Utilisant la loi Rist la Direction et le PCME ont validé avec les instances en juin 2022, la suppression des pôles et le binôme cadre de santé et chef de service comme maillon essentiel du management et du fonctionnement.

Le projet managérial est à concevoir et à mettre en œuvre en partant notamment de ce choix stratégique

Description de la contractualisation interne :

Elle reste à affiner au niveau des services à l'appui de la comptabilité analytique, indicateurs qualité et indicateurs RH et d'activité + la prise en compte des nouveaux modes de financement

II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

(à remplir par le directeur général de l'agence régionale de santé)

Le Centre Hospitalier de Rumilly, établissement de 340 lits et places, est un établissement de santé proche de l'hôpital d'Annecy, intégré au GHT Haute-Savoie Pays de Gex, orienté sur la proximité (urgences, médecine, consultations externes…), spécialisé en rééducation cardiaque et neurologique et disposant d'un continuum gériatrique complet (médecine gériatrique, USLD, Accueil de Jour, PASA, EHPAD, structure Alzheimer).

Etablissement moderne entièrement reconstruit il y a 3 ans, il est intégré depuis de très nombreuses années au sein du territoire avec l'hôpital de référence, Annecy, avec lequel il organise des conventions de partenariat sur le plan médical, assurant la continuité de prise en charge des patients.

Cette stratégie d'ouverture participative lui permet en autonomie de développer une offre hospitalière de qualité, moderne et une stratégie managériale singulière, axée sur la qualité de vie au travail et la fidélisation professionnelle.

Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

Laurence PARROT SCHOPPHOFF – Responsable du pôle offre de soins hospitalière
laurence.parrot-schopphoff@ars.sante.fr Tél : 04.26.20.93.26

Personne à contacter à l'agence régionale de santé :

Reynald LEMAHIEU – Directeur de la délégation de Haute-Savoie
reynald.lemahieu@ars.sante.fr Tél : 04.26.20.93.01

PROFIL DU CANDIDAT

Profil du candidat attendu par le directeur général de l'agence régionale de santé au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil de surveillance :

(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)

Expérience professionnelle appréciée :

- Bonne connaissance des secteurs fonctionnels d'un établissement et de la médecine de ville.
- Capacité à agir et décider sur le pilotage stratégique, médical et financier.
- Travail en réseau.

Connaissances particulières requises / prévues :

- Connaissances générales du système sanitaire intra et extra et spécifique sur les prises en charge des personnes âgées et soins post-aigus.
- Bon contact avec les médecins que le directeur gère en direct.

Compétences professionnelles requises / prévues :

- Autonomie et capacité à la gestion et à la décision dans un processus collaboratif et participatif.
- Ouverture d'esprit et implication professionnelle.
- Manager et décideur.
- Intérêt marqué pour les secteurs sanitaires et médico-sociaux et les coopérations villes hôpital.

III - MISSIONS ET ACTIVITES

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :

Stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière…) **:**

- Etablissement autonome en lien étroit avec les acteurs territoriaux (libéraux, publics et privés).
- Intervention dans les coopérations inter-hospitalières, médicales et logistiques au sein du GHT et en inter-GHT.

Organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations…)

- Equipe de Direction structurée, professionnalisée.
- Fonctionnement participatif à toutes les Instances.
- Investissement fort de toutes les composantes professionnelles.

Coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation, …)

- Dialogue interne participatif, décisions collégiales au sein du Directoire.
- Intégration stratégique de territoire au sein du GHT.
- Dialogue constructif avec les tutelles ARS/CD.

Conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier…)

- Gestion des affaires stratégiques et des prises en charge médicales et soignantes.
- Maîtriser des enjeux managériaux.
- Pérenniser l'équilibre budgétaire et financier de l'établissement.

Principaux projets à conduire :

- Etablissement ayant bénéficié d'une reconstruction complète de son secteur sanitaire. Les principaux projets d'investissements relèvent du secteur médico-social mais aussi sur l'axe logement du personnel inscrit au projet d'établissement.

- Maintenir l'équilibre et la pérennité financière EPRD PGFP : le CH bénéficie d'un Ségur à la restauration des capacités financières, se désendette depuis 5 ans pour aborder les investissements dans le médico-social. Il devra aborder les réformes tarifaires du SMR et piloter l'activité plus finement. Les simulations de dotation de transition sont favorables in fine pour le CHGD. L'établissement est à l'équilibre et le bilan financier est bon.

-Poursuivre un investissement dans le service des ressources humaines et les politiques de fidélisation, attractivité.

- Développer les filières inter-hospitalières dans le cadre du GHT ou des différents GHT avec des consultations avancées

-Soutenir le fonctionnement des EHPAD pour maintenir le capacitaire et faire évoluer les accompagnements et prise en coins en lien avec des acteurs de ville + certification –
Evolution des lits USLD selon le cadrage national

IV – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :

Principaux objectifs du SROS et de la situation de l'établissement au regard du SROS : SROS en cours d'élaboration dans le cadre du PSRS en cours d'adoption par l'ARS.

Objectifs du PRS/ SROS et plan d'action à décliner au sein du territoire : (complété par le DGARS)

Conforter le positionnement territorial sur les expertises de SMR et en lien avec les bassins de santé d'Annecy et de Chambéry.

Conforter les liens avec la médecine de ville, CADA et structurer des coopérations : maison médicale de garde dans les locaux des CNPR, pilote territorial de la gérontologie via le travail sur un nouvel EHPAD.

Poursuivre la convergence des SI avec le GHT.

Situation de l'établissement au regard des priorités du PRS/SROS (complété par DGARS)

Projet de l'établissement : grands axes du projet médical, du projet social, du PGFP
Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche

Projet d'établissement voté en juin 2021 avec plusieurs axes :

-<u>projet médical</u> : poursuite de la spécialisation des SMR et extension des activités, positionnement sur des médecines de spécialités de proximité.
Nouvelles autorisation à travailler dans le cadre du PRS (SMR pneumologie, HdJ de SMR de neurologie, HdJ de médecine)
Installation du scanner en février 2024 et optimiser son fonctionnement
Développement de la télé médecine : imagerie, réadaptation cardiaque
Soutenir les médecins dans leur projet (article 51, liens avec le territoire)

Animer les acteurs de santé du bassin de santé et développer les consultations externes avancées

-<u>projet gérontologique :</u> développer le concept de centre territorial de ressources avec les acteurs du domicile, le CCIAS sur la résidence de Baufort

-**Projet immobilier** : des projets à mener sur le médico-social, Beaufort (démarche de PAI engagée à négocier pour 20 K€ + PGFP) et poursuivre l'humanisation de la résidence des Cèdres.

-**Projet social** : déployer le projet social et structurer le projet managérial. Le projet social est axé sur la QVT (emande de visibilité des plannings, remplacement, équilibre vie privée vie pro).
L'établissement est passé sur le 12 heures dans la plupart des services. Projet à mener de politique de logement au bénéfice du personnel sur le patrimoine du CH.

Le CH a validé de ne plus fonctionner en pôle et il faudra redéfinir les fonctionnements par service en soutenant le binôme chef de service et cadre de santé.

Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens:

- CPOM sanitaire signé en décembre 2019
- CPOM médico-social signé en décembre 2018
- Convention USLD à reprendre
- Visite HAS réalisée en septembre 2023, sans fiche anomalie : attente du retour du collège HAS**.**

Appartenance à une direction commune :

Objet : Sans objet

Créé le :
Nombre de membres :

Appartenance à un (ou plusieurs) GCS :

Objet :
Sans Objet

Créé le :
Nombre de membres :

Appartenance à un GHT :

Créé le ou projet en cours :
- GHT réalisé en 2016 avec le CHANGE et l'Hôpital de Gex

Etablissement concernés :
- Projet Médical de Territoire validé en juin 2022

Autre forme de coopération (à préciser) :

Projet de MMG à implanter au sein des consultations non programmées

Structurer les coopérations avec le futur service autonomie de Rumilly, le CIAS

V–CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT

V – 1) Budgétaires

- Charges du compte de résultat principal

Tableau : dernier compte financier et dernier EPRD exécutoire

DEPENSES	COMPTE FINANCIER (n-2) (2021)	EPRD (n-1) (2022)	COMPTE FINANCIER (n-1) (2022)
Titre I	**12 100 955.22€**	**11 748 803.81€**	**12 309 159.06€**
Titre II	**1 536 251.57€**	**1 712 500€**	**1 568 815.15€**
Titre III	**1 715 183.21€**	**1 783 785.69€**	**1 696 502.09€**
Titre IV	**2 139 120.62€**	**1 595 687.38€**	**1 978 229.18€**
Total	**17 491 510.62€**	**16 840 776.88€**	**17 552 705.48€**

RECETTES	COMPTE FINANCIER (n-2)	EPRD (n-1)	COMPTE FINANCIER (n-1)
Titre I	**13 084 325.97€**	**11 029 286.59€**	**13 220 194.11€**
Titre II	**1 049 828.27€**	**1 090 200€**	**991 806€**
Titre III	**4 500 995.47€**	**4 280 513.82€**	**5 207 894.72€**
Total	**18 635 149.71€**	**16 400 000.41€**	**19 419 894.83€**

(Montant par titre en M€)

Commentaires sur la situation budgétaire :

Eléments constitutifs du résultat comptable (n-1) : à noter 1 M€ sur le H dû à la garantie de financement. Les équilibres sont maintenus hors garantie. Une dégradation importante sur les EHPAD due à un problème de recrutement de personnel et donc d'ouverture de lits, à des hausses de coûts salariaux et inflation générale non compensée.

- **Tableau de financement de l'exercice « N -1 »**

Pour les dépenses : (exercice 2022)

MONTANT DES INVESTISSEMENTS	REMBOURSEMENT DE LA DETTE
524 946.59€	**1 407 766.77€**

Pour les recettes : (exercice 2022)

MONTANT DES EMPRUNTS	MONTANT DES AMORTISSEMENTS	MONTANT DES PROVISIONS	AUTRES
131 100€ (=dépôts cautions géronto, au 165)	**2 391 159.99€** (au 68)	**553 615.67€** (au 78)	**119 208,63€** (quote-part de sub, au 777) **470 000€** (1/10ème de la dotation « restauration des capacités financières »)

Indicateurs de performance financière :

Taux de marge brute n-2/n-1 : (2021) 12,03% / (2022) 11.09%

CAF nette mobilisable (CAF – Remboursement en capital des emprunts antérieurs) pour n-2/n-1
(2021) 3 245 870€ – 1 422 369€ = 1 823 501€
(2022) 3 122 584€ – 1 407 767€ = 1 714 817€

Durée apparente de la dette n-2/n-1 : (2021) 4.52 / (2022) 4.29 ans

Programmes structurants d'investissement en cours en programmé pour les trois prochaines années :

- **SCANNER équipements et travaux :** PGFP => en 2023 : 575 667€, en 2024 : 451 333€,
- **Echographe :** PGFP => en 2023 : 110 000€, en 2024 : 60 000€,
- **SALLE SERVEUR et optimisation salles serveurs :** PGFP => en 2023 : 235 992€, en 2024 : 133 176€,
- **EHPAD BAUFORT étude de faisabilité rénovation/extension :** 33 313.38€ (2022), PGFP => chiffrage en cours (17M€),
- Sécurisation circuit du médicament, stocks, sérialisations et rétrocessions (secteurs sanitaires et médico-sociaux) : 9 852.65€ (2022), PGFP => en 2023 : 111 416€,
- **Cœur de réseau et accompagnement salle serveur :** 3 085.68€ (2022), PGFP => en 2024 : 115 200€,
- **EHPAD Cèdres rénovation office alimentaire +rénovations énergétiques :** PGFP => en 2024 : 50 000€ ; en 2025 : 50 000€ et en 2026 : 50 000€,
- **EHPAD Coquelicots :** PGFP => en 2025 : 200 000€.

- **Les ressources humaines**

(ETP des personnels - Source SAE) + ***Effectifs des EHPAD (non inclus dans la SAE), hors les différentes mises à dispositions***

ETP médicaux = 12.64 ETP

- dont médecins (hors anesthésistes) 12.64 ETP
- dont anesthésistes 0
- dont chirurgiens (hors gynécologues-obstétriciens) 0
- dont gynécologues-obstétriciens 0

ETP non médicaux = 378.43 ETP

- dont personnels de direction et administratif = 22.94 ETP
- dont personnels des services de soins = 299.68 ETP
- dont personnels éducatifs et sociaux = 4.29 ETP
- dont personnel médicotechniques = 6.36 ETP
- dont personnel de rééducation = 10,10 ETP
- dont personnels techniques ouvriers = 35.06 ETP

Commentaires sur les effectifs : (*Démographie personnel médical et soignant et difficultés éventuelles à recruter du personnel qualifié,)*

PM : âge moyen = 48 ans
Difficulté de recrutement pour 1 poste de médecine générale et 1 de gériatrie et 1 de cardiologue

PNM : âge moyen = 38 ans
Recrutements compliqués AS/IDE/kiné (proximité de la Suisse)
Ensemble du personnel aux 35 heures effectives sans CET- Passage en 12 heures depuis 2023

Quelques indicateurs de RH (source bilan social) :

Taux d'absentéisme : 8,68 % (PNM)

Taux de turn-over : 15,16 % (PNM)

Nombre moyen de jours de formation par agent : PNM = 4,80 jours
PM = 3,25 jours

V – 2) Activité

Données sur le PMSI

Activité d'hospitalisation année n-1 *(Activité globale - Source PMSI)*

NB : Mentionner le % ambulatoire

Indicateurs :

TOTAL RSA : 681 RSA en 2022 (748 RSA en 2021)

CI_A1	Nb de RSA de médecine (HC)
CI_A2	Nb de RSA de chirurgie (HC)
CI_A3	Nb de RSA d'obstétrique (HC)
CI_A4	Nb de RSA de médecine (ambulatoire)
CI_A5	Nb de RSA de chirurgie (ambulatoire)
CI_A6	Nb de RSA d'obstétrique (ambulatoire)
CI_A7	Nb de séances de chimiothérapie
CI_A8	Nb de séances de radiothérapie
CI_A9	Nb de séances d'hémodialyse
CI_A10	Nb de séances autres
CI_A11	Nb de naissances
CI_A12	Nb d'actes chirurgicaux
CI_A13	Nb d'ACTU
CI_A14	Nb d'actes d'endoscopies
CI_A15	Nb minimum de racines de GHM pour 80 % des séjours

SSR : nombre de RHA sur 3 ans : en 2020 : 3 935 RHS, en 2021 : 4 168 RHS, en 2022 : 4 076 RHS.

USLD ('45 lits) et activités médico-sociales (184 lits):

	ACTIVITE CUMULEE					
	ENTREES cumul		VAR 22/21	JOURNEES cumul		VAR 22/21
HEBERGEMENT	2021	2022	%	2021	2022	%
EHPAD Baufort	12	9	-25,00%	26 973	25 485	-5,52%
Hébergement temporaire (depuis 07/02/2019)	1	4	300,00%	30	163	443,33%
Total BAUFORT	**13**	**13**	**0,00%**	**27 003**	**25 648**	**-5,02%**
USLD les Cèdres	26	26	0,00%	14 645	14 420	-1,54%
EHPAD les Cèdres	17	35	105,88%	10 221	11 001	7,63%
Hébergement temporaire	5	3	-40,00%	103	103	0,00%
Total CEDRES	**48**	**64**	**33,33%**	**24 969**	**25 524**	**2,22%**
EHPAD Coquelicots (6 lits fermés 01/05/21)	32	44	37,50%	18 418	20 713	12,46%
Accueil de jour	6	12	100,00%	867	1 369	57,90%
Hébergement temporaire Alzheimer	9	1	-88,89%	161	20	-87,58%
Total COQUELICOTS	**47**	**57**	**21,28%**	**19 446**	**22 102**	**13,66%**
TOTAUX MEDICO SOCIAL	**108**	**134**	**24,07%**	**71 418**	**73 274**	**2,60%**

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction ou dans le secteur sanitaire au regard des autres établissements publics ou privés (concurrence, complémentarité, partenariat…) :

Parts de marché bonnes pour la pneumologie. Un progrès encore à faire sur la médecine polyvalente en développant les entrées directes.

La structuration d'une CPTS aidée par le CHGD serait opportune

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés…) :

La moitié du budget du Centre Hospitalier relève du secteur médico-social à fort potentiel. L'hôpital ayant été reconstruit à neuf, l'outil de travail reste à optimiser et à valoriser par l'ouverture des lits existants. La poursuite du développement d'activité est nécessaire sur les lits disponibles sur le capacitaire de MCO et de ré ouvrir les lits médico-sociaux.
Un travail sur des entrées directes est fondamental et donc les liens avec les acteurs locaux.

VI- EQUIPEMENTS ET PLATEAU TECHNIQUE *Lits et places installés – (Source SAE)*

Indicateurs :

CI_AC1 Nb de lits installés en médecine : **40**

CI_AC5 Nb de places installées en médecine 0

Lits de SMR : 65
Places de SMR : 10

Plateaux techniques – (Source SAE)

Table de radiologie
1 scanner -ouverture prévue en février 2024
1 salle d'endoscopie
PUI

VII- SYNTHESE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES

Le Centre Hospitalier de Rumilly est un établissement sanitaire de proximité, spécialisé en rééducation et sur la prise en charge des personnes âgées. Son développement, au cours des 15 dernières années, a conduit à reconstruire un établissement de qualité, professionnel, disposant d'un outil moderne de travail et d'une grande efficience. La communauté des professionnels est très investie, stable, soucieuse du respect des personnes et des actes, et, consciente des contraintes générales et de la nécessité d'excellence.

L'équilibre budgétaire et financier est maintenu depuis de nombreuses années grâce à une maîtrise des dépenses et au développement de l'activité T2A.

L'intégration de longue date dans les coopérations de territoire est réelle et adaptée et peut se poursuivre avec une réelle visibilité sur le rôle de l'établissement.

L'image positive du Centre Hospitalier est acquise auprès des acteurs de santé, des usagers et des tutelles de par un dynamisme, une ouverture d'esprit collective et un développement d'activité adapté à son territoire.
L'ambiance générale est sereine dans un établissement à taille humaine, conscient de disposer de nombreux atouts.

Il affronte les recompositions hospitalières avec beaucoup de confiance. La stratégie et la politique conduites en matière médicale, sur le secteur de la rééducation et dans le domaine médico-social, doivent permettre un développement harmonieux des équipes et des activités.

POINT FORTS : positionnement stratégique clair et en lien avec les politiques de santé publique, hôpital numérique, hôpital qui sait innover et changer, équipe de cadres de santé étoffée pour mener des projets, des opportunités au prochain PRS, des activités de niche pour recruter

POINT FAIBLE : recrutement et stabilisation des équipes après des départs à la retraite (domaine administratif), recrutement de médecin avec du leadership notamment sur la partie gérontologique, conforter encore sa visibilité.

VIII–LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ETRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE

Toute demande sera étudiée.

Les documents suivants sont notamment disponibles : projet d'établissement, CPOM, PRE (le cas échéant), EPRD, Tableaux IDAHO du compte financier, Rapport de la chambre régionale des comptes et de la MEEF

Personne à contacter pour la communication de ces documents :

Secrétariat de Direction – 04 50 01 80 01 - sec.direction@ch-rumilly.fr

Le directeur général de l'ARS de…